

Familles d'accueil, un sas pour jeunes délinquants

Certains délinquants mineurs ont la chance d'être placés en famille d'accueil plutôt qu'en centres éducatifs fermés.



Roanne (Loire)

De notre envoyée spéciale

« Tu ne vois pas plus loin que le bout de ton nez ! Projette-toi un peu ! » Visage poupin, tee-shirt moult, Enzo esquisse un sourire mélancolique. Las, il sort prendre l'air sur le perron de la maison, se postant, comme à son habitude, entre les deux nains de jardin. La pluie fine s'acharne à vouloir éteindre sa cigarette. Solange le houspillera sans doute pour cette énième cigarette ; Enzo la connaît par cœur : « Avec papi et mamie, faut marcher droit ! Mais je suis bien ici. Et puis quand je dérape, ils me rappellent que j'ai des trucs au-dessus de la tête... »

Les « trucs » évoqués par euphémisme sont graves. Très graves même. Enzo a écopé de deux ans de prison avec sursis pour agression sexuelle sur mineur. Une sanction assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve l'obligeant à suivre une scolarité, à honorer ses rendez-vous chez le psychologue, à respecter le placement prononcé par le juge. Malgré les surnoms affectueux d'Enzo, Serge



Serge et Solange Crayonnet accueillent des jeunes délinquants. Bruno Amsellem/Divergence pour LaCroix

et Solange Crayonnet ne sont pas ses grands-parents, mais simplement sa famille d'accueil. Cette option – rarement prononcée faute de places suffisantes – est une mesure éducative permettant, en amont du procès ou en post-sentenciel, d'extraire pour un temps le jeune délinquant de son foyer. Notamment lorsque son foyer est trop dysfonctionnel ou pour éviter tout contact entre le mineur et ses victimes. La famille d'accueil constitue, à la différence du placement en foyer ou en centre éducatif fermé, un « cadre familial sécurisant, protecteur et structurant », selon les mots mêmes de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Enzo a eu la chance de bénéficier de cette mesure.

« Avec papi et mamie, faut marcher droit ! Mais je suis bien ici. Et puis quand je dérape, ils me rappellent que j'ai des trucs au-dessus de la tête... »

Les places sont rares. Peu de foyers se proposent spontanément pour partager le quotidien d'un adolescent délinquant. Solange ne s'explique pas cette défiance : « Comment on fait ? Comme avec nos propres gamins ! En imposant son autorité, tout en étant à l'écoute », explique cette ancienne assistante maternelle. Son mari, ancien directeur de sociétés de chantier – « Mettez cadre moyen, ça fait bien ! » –, se montre plus précis : « L'essentiel de ce que j'ai à transmettre se résume en trois mots : "écouter, réfléchir, agir" ! J'ai toujours répété ça aux gamins passés par la maison. » Un mantra qu'Enzo a fait sien : « À force, ça rentre ! Enfin, faudrait... » La vie de la « famille » est cadrée : réveil matinal pour qu'Enzo arrive à temps en cours, extinction des feux avant 22 heures après un détour par la Playstation. Le week-end, place aux balades en forêt.

Des sorties lors desquelles Enzo s'épanche souvent sur son passage à l'acte. Pourquoi à ce moment-là ? Nul ne le sait. « Cela vient spontanément dans la dis-

Suite page 22. ●●●

Familles d'accueil, un sas pour jeunes délinquants

Prochain dossier:
À La Rochelle, des adolescents réalisent des clips civiques.

« Comment on fait? Comme avec nos propres gamins!
En imposant son autorité, tout en étant à l'écoute. »

les clés du sujet

Faire preuve de « qualités relationnelles »

POURQUOI?

Les mineurs délinquants peuvent, lorsque la justice le décide, être placés en famille d'accueil. Ce choix est fait en fonction de l'âge du mineur et

de la nature des faits commis. La famille est alors mandatée par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour éduquer, protéger et réinsérer ce jeune en conflit avec la loi. Devenir famille d'accueil auprès de la PJJ constitue une véritable démarche citoyenne en offrant à des jeunes repris de justice « un cadre de vie et familial sécurisant, protecteur et structurant ».

POUR QUI?

Les familles accueillant un mineur délinquant sont aujourd'hui au nombre de 500 environ. La PJJ cherche à recruter davantage. Tout le monde peut être famille d'accueil (en couple ou célibataire), l'essentiel étant de faire preuve de « qualités relationnelles, d'écoute, d'autorité et de patience ». Et, plus encore, en se montrant solides et dis-

ponibles. Ces adultes ne doivent surtout pas, en revanche, chercher à se substituer aux parents biologiques de l'enfant. Les familles d'accueil peuvent à tout moment contacter un agent de la PJJ, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

ET VOUS?

Pour postuler, il suffit de contacter l'établissement de

la PJJ le plus proche de chez vous. Les adresses et contacts de ces centres sont consultables sur le site www.famille-daccueil-pjj.fr. Vous pourrez y rencontrer les agents chargés du suivi éducatif du jeune qui vous sera confié. Vous conclurez, par ailleurs, une convention avec l'établissement qui déterminera le cadre de votre intervention et votre rôle. Une indemnisation journalière vous sera par ailleurs versée.

●●● Suite de la page 21.

cussion », constate Serge, lesté de confidences dont on sent, à son intonation, qu'il se serait bien passé. « Enzo répète qu'il ne sait pas pourquoi il a fait ça. Je lui dis d'en parler à son psy, je lui dis aussi qu'il faut assumer. Parce qu'en face il y a des victimes... » Enzo s'avoue encore sous le choc de la détresse d'une des victimes à l'audience. Le parcours de l'ado se révèle toutefois plus tortueux qu'envisagé au départ, puisqu'il semble avoir lui-même été victime d'agressions sexuelles. Une enquête est en cours.

« Au début, il a fallu rassurer ses parents. C'est normal, ils avaient besoin de savoir où leur gamin tombait. »

Coupé de sa famille pendant quelques mois encore, l'adolescent peut lui téléphoner – il le fait deux à trois fois par semaine – et la retrouver pour de courts séjours lors des vacances. « Au début, il a fallu rassurer ses parents. C'est normal, ils avaient besoin de savoir où leur gamin tombait », comprend Serge. Les parents biologiques vivent souvent mal le placement, l'assimilant à une sanction. Ils craignent que les familles d'accueil ne se substituent à eux. Enzo, lui, a fini par trouver ses marques: « Quand je m'ennuie de mes parents, je les appelle. Mais je suis bien ici. On parle beaucoup chez papi et mamie. On rit plus que chez moi aussi... »

Les parcours cabossés comme celui d'Enzo, le couple Crayonnet



La chambre de l'adolescent de 15 ans qui réside chez le couple Crayonnet. Bruno Amsellem / Divergence

les connaît par cœur. Depuis 2011, il a accueilli quatorze jeunes. Une évidence, à les entendre. Une fois leurs « deux grands partis », il fallait redonner vie aux chambres vides. « On avait toujours fait de l'associatif, alors... », avance Serge, ne comprenant pas les craintes d'éventuels autres « accueillants ». « Il faut bien essayer des choses dans la vie », lance-t-il, flegmatique. Une chance, les

proches, amis et voisins de Solange et Serge se sont toujours montrés ouverts avec leurs hôtes. « D'ailleurs, soyons honnêtes, on n'a jamais eu de difficultés avec ces gosses. À part avec un, un jour! Et encore, il nous avait volé une petite radio: ça n'a pas été loin! J'ai demandé à la PJJ de nous le retirer sur-le-champ. Sans confiance, ça ne peut pas marcher. Pour le reste, rien à signaler. » Les mineurs pla-

cés chez les Crayonnet se sont toujours tenus à carreau: aucun n'a fugué, ni récidivé. Si la PJJ distribuait des diplômes, le couple en décrocherait un. Et avec mention! La vraie satisfaction du couple réside ailleurs: dans l'encadrement éducatif, moral et même affectif offert à ces jeunes, même si la pudeur des deux retraités les empêche de le dire. « Leurs » jeunes viennent d'ailleurs réguliè-

rement passer une tête. Ils étaient plusieurs, pour les 70 ans de Serge, à faire le déplacement. « C'était pour voir comment les deux vieux se portaient! raille l'intéressé. Enfin, j'espère qu'on leur a appris deux trois choses quand même. » « Mais ouiiiiiiiiiii..., le charrie Enzo. Écouter, réfléchir, agir! »

Marie Boëton

(1) Le prénom a été modifié.